

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2020

ADOPTION - (N° 3161)

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° CL201

présenté par

M. Balanant

à l'amendement n° CL|64 de M. Breton

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 2, insérer l'article suivant:

Substituer aux mots :

« vingt-huit »

les mots :

« vingt-six ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.